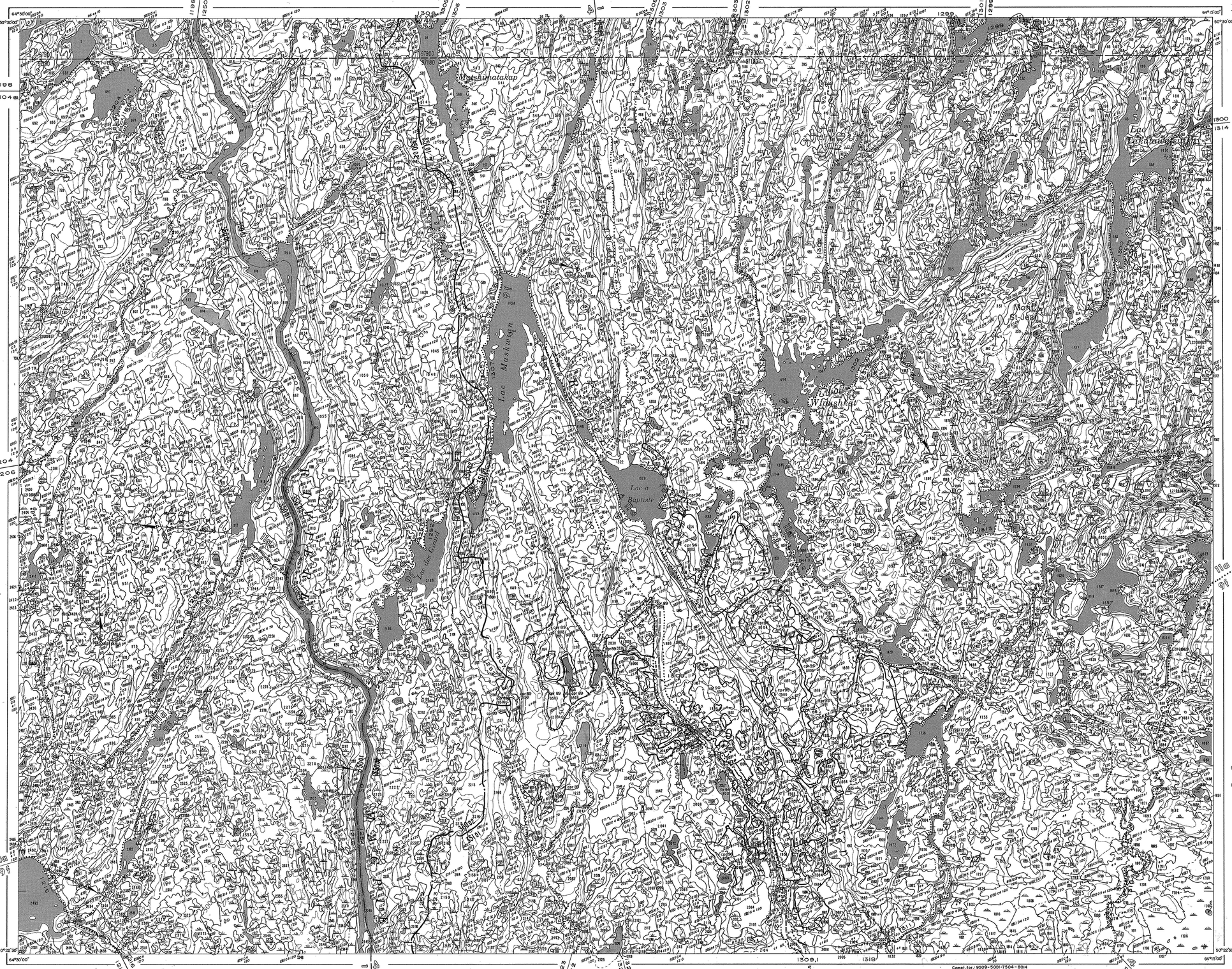

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (6) 1979, 22-I-08 avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe progressive irrégulière
Coupe progressive régulière
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Sylvicultures spéciales (drainage, irrigation, etc.)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Espèces commerciales

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à peuplier
— à mélèze
Pessière
— (épinette noire et/ou sapin, rouge occupent plus de 75% de la portée du tronc)
— à sapin (sapin)
— à épinette
— à épinette
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pin gris
— à pinède
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — et/ou conifères (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire
— — avec pin gris
— — avec pinède
— — (plantation de pin blanc)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pinède
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin rouge)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin gris)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à pin blanc et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu à essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
Cédrière avec pin gris
Cédrière rouge résineux
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— à essences intolérantes
— à essences tolérantes
— sur station humide
Bouleaux
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Érablière rouge
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à feuillus
— à feuillus à essences intolérantes
— à feuillus à essences tolérantes
Plantations d'essences feuillues
— à bouleaux jaunes
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain non forestier d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 10-50 % — 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30 (-ans)	21-40 ans
50 (-ans)	41-60 ans
70 (-ans)	61-80 ans
100 (-ans)	81-120 ans
120 (-ans)	121-ans et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
30 (-ans)	20-30 (-ans)
50 (-ans)	31-50 (-ans)
70 (-ans)	51-70 (-ans)
100 (-ans)	71-100 (-ans)
120 (-ans)	101-120 (-ans)
120+ (-ans)	121-ans et plus

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Groupe à dominance de haut: taillis-perchis (majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements (majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleux inéquienne: Groupe à dominance de haut: vieux peuplements (majorité des tiges au delà de 90 ans.
Autres peuplements (majorité des tiges au plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 20m	2 17m	3 14m	4 11m	5 8m	6 5m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L Légère	0 à 30%	aucun
M Moyenne	31 à 60 %	*
R Forte	61 à 75 %	**
A Abrupte	76 & + pente	***

Superficie entourée de pentes > 51%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

50 D 13 ⊕ 50 R 6 — densité — classe de pente — classe d'âge — hauteur — classe de hauteur — classe de densité — sous groupe d'essences — groupement d'essences

P 13 d 61 — classe de pente — classe d'âge — densité de l'origine — hauteur — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - COMPTE-CONSEIL ROCHE LTÉE
SIGNATURE: Guy Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989; Année de publication: 1990; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 25-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 06
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 351 01*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900*
Division de recensement:
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 1308 *
Région écologique: 11a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 15/5/88
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-I-10	22-I-9	12-L-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-I-7	22-I-8	12-L-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-I-1	12-L-4		

22 I/8 N.O.